

BRIEY
CANTON
LONGUYON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

du 31 MARS 2022

Nombre
de Conseillers en exercice 17
de Présents 10
de Votants 13

Le TRENTE ET UN MARS DEUX MILLE VINGT DEUX, à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de LONGUYON, convoqués par lettre du 25/03/2022, se sont réunis en SALLE ZOLA MAIRIE DE LONGUYON

OBJET

N° 22/01/02

REDEVANCES 01-04-2022 / 31-03-2023

Étaient présents : JP JACQUE- J SAILLET- C PÉRCHERON- D PIEDFER-AM TROMBINI- H DELVILLE-A FURLANI- G MOREAU- MO MENGUELTI-E BERTON-

Pouvoirs : Y CAPUANO à J SAILLET- JM PETIT à JP JACQUE- C LECOINTRE à D PIEDFER-

Absents : V BRETAR - D GERSON-I WOJDANOWICZ-C MAYER
excusés :

NOTA. — Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 04/04/2022, que la convocation du Conseil avait été faite le 25/03/2022



Il appartiendra aux administrateurs de se prononcer sur les tarifs des redevances pour les 2 résidences à compter du 1^{er} avril 2022

Le Président propose une augmentation de 15€ en raison de la prévision de surcoût en matière de chauffage, gaz, augmentation des matières premières et d'électricité

Le Conseil d'administration

Après en avoir délibéré

A L'unanimité

Décide des tarifs suivants

AUTOMNE 01-04-2022

Type de logement	F2	F1 Bis	
Nombre	8	48	
Loyers	270€	Anciens locataires 104€	Nouveaux locataires 231€
Charges	275€	253€	253€
Total	545 €	357 €	484 €

MARRONNIERS 01-04-
2022

Type de logement	F2	F1 Bis
Nombre	3	53
Loyers	265 €	234 €
Charges	369 €	327 €
Total	634€	561 €

Pour copie conforme,
Fait à Longuyon, le 04/04/2022

Le Président du C.C.A.S.

Jean - Pierre JACQUE

